

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LA COMPAGNIE AQUATROLS

Mise à jour : 14 mars 2025

Page 1 de 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit :

Alypsy™

Fournisseur :

The Aquatrols Company

1273 Imperial Way

Paulsboro, NJ. 08066

Utilisation du produit :

Surfactant

Numéro de téléphone d'urgence :

(Information Chemtrec 24 heures) (800) 424-9300

Service à la clientèle,appelez :

(856) 537-6003

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH : Aucune

Mot indicateur : Aucun

Mentions de danger : Aucune

Mises en garde :

P101 : Si vous avez besoin d'un avis médical, ayez le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.

P102 : Tenir hors de la portée des enfants.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composante	Numéro CAS	Poids%
Mélange	Exclusif 100%	

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Ne pas provoquer de vomissements afin d'éviter la formation de mousse, qui peut atteindre les voies respiratoires. Si des vomissements sont nécessaires, donner un antimousse (diméthicone). Consultez un médecin.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS D'INHALATION : Retirer la personne à l'air frais et la garder au chaud et au repos.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement à l'eau abondamment et consultez un médecin.

Conditions médicales aggravées par la surexposition : Une exposition répétée ou prolongée n'est pas connue pour aggraver la condition médicale.

Autres effets : Ce produit n'est pas cancérogène par le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Fluides d'extinction appropriés : eau, dioxyde de carbone, mousse, produits chimiques secs.

Dangers particuliers : N'inhalez pas les gaz d'explosion et de combustion.

EPI et précautions : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA et des vêtements de protection complets.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

En cas de déversement : Ne laissez pas le produit pur pénétrer dans le sol ou le sous-sol. Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les drains. Retenez l'eau de lavage contaminée et jetez-la. En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les cours d'eau, le sol ou les drains, en informer les autorités responsables. Matériau approprié pour l'absorption : matériau absorbant, organique, sable.

Élimination : Éliminer les déchets collectés conformément aux règlements fédéraux, étatiques et locaux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LA COMPAGNIE AQUATROLS

Mise à jour : 14 mars 2025

Page 2 de 4

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Évitez le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et de brouillards. Ne mangez ni ne buvez pendant le travail. Conserver à température ambiante et protéger du gel.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition des composants : S.O.

Protections oculaires/faciales : Portez des lunettes de protection. Les lentilles cornéennes ne doivent pas fonctionner lorsque vous travaillez avec des produits chimiques.

Protection de la peau : Portez une chemise à manches longues, un pantalon long, des bottes et des gants en caoutchouc néoprène, en caoutchouc nitrile ou en Viton® pour minimiser le contact avec la peau. Par mesure de précaution, lavez-vous les mains et le visage avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Après chaque quart de travail, nettoyez tout l'équipement de protection, lavez les vêtements de travail et prenez une douche.

Protection respiratoire : Aucune n'est requise lorsque des conditions de ventilation adéquates existent. Si les concentrations en suspension dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire approuvée par le NIOSH.

Protection générale : Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs. Laver soigneusement après avoir manipulé le produit.

Remarque : Les fontaines de lavage oculaire et les douches doivent être situées à moins de 10 secondes à pied de la zone de travail conformément à la norme ANSI Z358.1-2009.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Liquide	EL :	S.O.
Odeur :	Légère odeur	LEL :	S.O.
Seuil d'odeur :	S.O.	Pression de vapeur :	S.O.
pH :	4.5 – 6.5	Densité de vapeur :	S.O.
Point de fusion :	S.O.	Densité relative :	1,05 g/ml
Point de congélation :	S.O.	Solubilité :	Dispersable dans l'eau
Point d'ébullition :	>212 °F	Coefficient de partage :	S.O.
Point d'éclair :	>212 °F	Température d'auto-inflammation :	S.O.
Taux d'évaporation :	S.O.	Température de décomposition :	S.O.
Inflammabilité :	S.O.		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse

Condition à éviter : Inconnu

Matériaux incompatibles : Inconnu

Produits de décomposition dangereux : Inconnu

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 > 5 000 mg/kg

Irritation aiguë des yeux : Non irritant

Irritation cutanée aiguë : Non irritant

Toxicité cutanée aiguë : DL50 > 5 050 mg/kg

Inhalation aiguë : Ne présente pas de risque d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation à température ambiante.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LA COMPAGNIE AQUATROLS

Mise à jour : 14 mars 2025

Page 3 de 4

Cancérogénicité des composants : Aucun des composants de ce produit n'est répertorié par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA, le NIOSH ou le NTP.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique - crustacés : CE50 (essai 48h) (Daphnia magna) : 10 mg/L < CE50 < 100 mg/L (méthode OCDE 202).

Biodégradabilité : > 60% (méthode OCDE 301 D) Facilement biodégradable.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Nombre de déchets de composants : Aucun numéro de déchets de l'EPA ne s'applique aux composants de ce produit.

Instructions d'élimination : Tous les déchets doivent être traités conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Voir la section 7 pour les procédures de manipulation. Voir la section 8 pour les recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle.

Réutilisation des contenants : Un contenant vide peut contenir des résidus de produit et ne doit pas être réutilisé. S'il n'est pas nettoyé et remis à neuf par un professionnel, il est recommandé de le broyer ou d'autres moyens pour empêcher la réutilisation non autorisée. Éliminez le contenant conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Statut du DOT (routier et ferroviaire) : Non réglementé

Statut de l'IATA (Air) : Non réglementé

Polluant marin : Non

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

TSCA : Tous les composants de ce produit sont énumérés en vertu de la Loi sur le contrôle des substances toxiques.

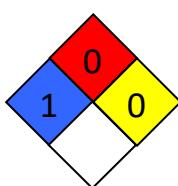
DANGER LIÉ À LA LEP : Non

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cote de danger HMIS

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	0
RÉACTIVITÉ	0
PROTECTION PERSONNELLE	X

Cote NFPA



Date de préparation : 30 octobre 2013

Dernière mise à jour : 9 avril 2025

BIEN QUE LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SOIENT CONSIDÉRÉES COMME EXACTES À LA DATE DES PRÉSENTES, LA SOCIÉTÉ AQUATROLS NE DONNE AUCUNE GARANTIE À CET ÉGARD ET DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ DE TOUTE CONFIANCE À CET ÉGARD.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LA COMPAGNIE AQUATROLS

Mise à jour : 14 mars 2025

Page 4 de 4

S.O. – Non évalué

S.O. – Non déterminé

S.O. – Sans objet

S.O. – Non établi

EPA = Environmental Protection Agency; TSCA = Loi sur le contrôle des substances toxiques; ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer; NIOSH = Institut national de la sécurité et de la santé au travail; NTP = Programme national de toxicologie; OSHA = Occupational Safety and Health Administration., NJTSR = New Jersey Trade Secret Registry.